

ENFANCE
LIBRE

Charte des résistant.e.s

LA DÉSŒBÉISSANCE
CIVILE POUR
PRÉSERVER LA LIBERTÉ
D'INSTRUCTION



Chères familles résistant.e.s,



Bienvenue dans ce document qu'est la charte des résistant.e.s d'Enfance Libre ! Ce texte nous permet d'assurer la cohésion des familles en désobéissance civile au sein de l'association, en garantissant le partage de valeurs et normes communes.

Celle-ci est découpée en 4 parties :

- **Préambule**
- **Bases fondamentales**
- **Règles de communication**
- **Règles de participation au fonctionnement d'Enfance Libre**

Pourquoi cette charte ?

Cette charte a été créée pour que les parents qui entrent en désobéissance civile aux côtés d'Enfance Libre s'engagent sur un certain nombre de valeurs communes définies et portées par l'association et par ses membres historiques.

A ce titre, dans le cadre du processus d'intégration, chaque nouvelle famille s'engage à lire attentivement et à signer cette charte, puis d'en assurer le respect tout au long de son appartenance à l'association.

A cette charte est associé un règlement intérieur; il s'agit d'un guide de bonnes pratiques, rédigé collectivement par les membres d'Enfance Libre, qui définit le cadre de nos actions en tant que membres de l'association.

Préambule

Enfance libre incarne des valeurs fortes d'émancipation, de respect des différences de toutes les minorités visibles et invisibles, et de lutte contre les discriminations. Ainsi, les comportements ou propos discriminants suivants sont considérés comme inacceptables, tant entre les membres de l'association que dans toute communication extérieure au nom d'Enfance Libre.

Par "discriminations", nous entendons notamment...

→ Toutes les formes de **xénophobie** qui est le rejet de l'altérité selon des critères pouvant être multiples (géographiques, raciaux, genres, culturels, religieux, sociaux...) et par extension le **racisme**, l'**islamophobie**, l'**antisémitisme**...

→ L'**homophobie** qui désigne le mépris, le rejet, l'exclusion et/ou la haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Les personnes victimes ne sont pas seulement homosexuelles, elles sont aussi les personnes dont l'apparence ou le comportement dérogeant aux représentations traditionnelles de la féminité et de la masculinité.

→ La **transphobie**, qui est une aversion envers les personnes transgenres qui peut se traduire par l'expression d'une hostilité (rejet) à leur égard. Elle peut se manifester par des violences physiques, verbales et des comportements discriminatoires.

→ L'**adultisme** / l'**âgisme**, qui est « le pouvoir que les adultes ont sur les enfants », ou plus précisément « un préjugé accompagné d'une discrimination systématique à l'encontre des jeunes ». L'âgisme regroupe toutes les discriminations que l'on peut subir en lien avec notre âge, que celui-ci soit perçu comme "trop âgé" ou comme "trop jeune".

→ Le **sexisme**, qui est une attitude discriminatoire fondée sur le sexe, ou, par extension, sur le genre d'une personne. Le sexisme est lié aux préjugés et au concept de stéréotype et de rôle de genre, pouvant comprendre la croyance qu'un sexe ou qu'un genre serait intrinsèquement supérieur à l'autre.

→ Le **validisme**, qui est un système de valeurs oppressif faisant de la personne dite « valide », (sans handicap), la norme sociale et entraînant de nombreuses discriminations pour les personnes porteuses de handicap, qu'il soit visible ou invisible.

→ **Nous rappelons ici que certaines des ces discriminations sont des délits punis par la loi. Aussi, aucune forme de discrimination au sein d'Enfance Libre ne sera tolérée, sous peine d'exclusion de l'association.**

→ Si vous n'êtes pas directement concerné.e par ces discriminations, c'est à vous que revient de faire l'effort pour savoir quels propos ou quels comportements ne sont pas acceptables vis-à-vis des personnes concernées. Par exemple pour illustrer le racisme (discrimination systémique), si vous êtes une personne blanche, il est attendu de vous de n'avoir aucun propos ou comportement raciste ou induit par un biais raciste. Nier le racisme systémique ou parler de racisme "anti-blanc" n'est pas acceptable. Des ressources pour s'informer sur les systèmes de domination seront proposées au sein de l'association.

PARTIE 1 • Bases fondamentales

En tant que membre résistant.e de l'association Enfance Libre, je confirme que mon intention et ma stratégie sont alignées avec celles de l'association :

Généralités

Les deux parents sont en consensus sur cette démarche.

Nous désobéissons volontairement au régime de demande d'autorisation préalable.

La défense de la liberté d'instruction est pour nous une cause de premier plan, au point que nous sommes prêt.e.s à prendre le risque d'être poursuivis sur le volet social et sur le volet pénal.



La désobéissance civile se veut pacifique, illégale, publique, politique, médiatique et collective. Nous sommes d'accord pour agir en ce sens et déclarer notre opposition à la Loi aux autorités (à minima la DSDEN), en plus d'apparaître publiquement avec nos identités sur la page "[Résistants](#)" du site Enfance Libre.



Nous désobéissons spécifiquement à cette loi. Nous ne sommes pas en rejet et désobéissance systématique de tout un tas de choses qui viennent du gouvernement.



Nous nous reconnaissons dans l'état d'esprit et les arguments du site d'Enfance Libre, et plus spécifiquement dans les arguments décrits dans la page "[Pourquoi nous battons-nous?](#)"



Cette démarche vient d'un élan pour servir l'intérêt commun (et notre intérêt particulier de manière secondaire).



Cette démarche vient d'une conviction que ceci est une action juste à mener, dans l'intérêt du pays, depuis un "surmoi" en paix et une conscience élevée et complexe, et non en réaction de colère, depuis un espace blessé.



Intégration des nouvelles familles



Nous souhaitons que les familles nous rejoignent de manière proactive, et non en réaction à la réception d'une mise en demeure de scolarisation ou au lancement d'une procédure civile ou pénale. Dans le cas où une famille a déjà atteint ou dépassé le stade de la mise en demeure, la décision de l'intégrer ou non sera étudiée de manière collégiale au cas par cas.



Au moment de son intégration au sein de l'équipe des résistant.e.s d'Enfance libre, la famille est au clair sur le fait qu'elle ne compte plus faire de demande d'autorisation d'IEF. En cas de changement d'avis, elle s'engage à informer l'association dans les plus brefs délais.



Vision de l'enfance



Enfance Libre considère que les enfants doivent être partie prenantes des décisions qui les concernent et ne doivent pas faire l'objet d'une domination par les adultes. Le consentement des enfants dans le choix de la désobéissance civile et dans celui de la pratique de l'instruction en famille doit être plein et entier, de manière cohérente avec leur niveau de maturité et capacité à s'impliquer dans les choix de la famille.



Médiatisation

➔ Nous sommes partant.e.s pour médiatiser notre démarche.

➔ Si nous apparaissions dans les médias, nous nous engageons à communiquer de manière spécifique et précise la **revendication de revenir au régime déclaratif**. Enfance Libre n'est pas une plateforme pour ensuite rebondir sur la gestion de la crise sanitaire ou tout autre sujet. Enfance Libre se tient également loin de l'ensemble des thèses dites complotistes qui circulent (pandémie, mensonge du 11 septembre, fraude du nom légal etc.).



Procédures pénales et civiles

➔ Nous considérons que les convocations au tribunal représentent une bonne nouvelle, car les audiences permettent de mettre en scène le combat politique, et servent de plateforme pour sensibiliser l'opinion publique via la presse et les réseaux sociaux (à l'image des procès des faucheurs d'OGM, etc). Les familles résistantes d'Enfance Libre s'engagent à accepter les convocations au tribunal, en première instance comme en situation de récidive.

➔ Nous considérons que le risque de faire l'objet d'une enquête sociale fait partie du processus de désobéissance, et que tenter de s'y soustraire serait préjudiciable au combat collectif basé sur le fait que nos enfants ne sont pas en danger. Chaque famille en désobéissance civile s'engage ainsi à accepter de dialoguer avec les services sociaux, et le cas échéant de les accueillir dans le cadre d'une enquête.



➔ Enfance Libre est un réseau de familles autonomes qui pourront éventuellement s'entraider à l'avenir sur les aspects juridiques... ou pas. En aucun cas Enfance Libre est une association d'aide juridique apportée aux familles en IEF. Nous nous sentons assez autonomes sur cet aspect-là et ne considérons pas Enfance Libre comme un "filet de sécurité".

PARTIE 2 • Règles

lorsque l'on communique au nom d'Enfance Libre

Quelques règles indispensables sont à respecter lorsque l'on est en résistance aux côtés d'Enfance Libre :

1

Garder son calme et rester bienveillant et dans l'écoute envers l'interlocuteur, en particulier lors d'une apparition publique.



2

Rester loin de toute association au mouvement souverainiste (type One Nation), et même tout argument se référant à la hiérarchie des normes et qui nous donnerait raison. Le droit n'est pas de notre côté; c'est un des fondements même de la "désobéissance civile". Nous sommes dans l'illégalité en conscience.



3

Rester loin de tout mélange avec d'autres causes : climat, vaccins, inégalités, état du service public, etc. Enfance Libre est un groupe hétérogène sur ces questions, et c'est important que ça le reste. La seule et unique cause qui nous réunit est la liberté d'instruire nos enfants, et la toute première et prioritaire revendication qui nous réunit est de revenir à un régime déclaratif pour l'IEF.



4

Rester vigilant.e sur ma manière de communiquer au sujet de la désobéissance civile, de la liberté d'instruction ou d'Enfance Libre. Il s'agit de rester focus sur notre raison d'être (défendre la liberté d'instruction), notre revendication principale (le retour au régime déclaratif), et notre stratégie (la désobéissance civile).



Un non-respect d'une de ces règles cruciales peut valoir une sortie du mouvement.

PARTIE 3 • Règles

de participation au fonctionnement d'Enfance Libre

Enfance Libre n'est pas une association de soutien aux familles, mais une association de familles qui se soutiennent, et mutualisent leurs ressources dans un but commun. Pour que le collectif puisse fonctionner correctement, en tant que résistant.e, je m'engage donc à :



Tenir informée l'équipe juridique d'Enfance Libre de toute évolution de ma situation, afin de contribuer au travail collectif de défense et de stratégie.



Participer au réseau de soutien mis en place afin de permettre à chaque famille de se sentir entourée et écoutée à chaque fois qu'elle en a besoin. Ce réseau se matérialise de différentes manières définies dans le livret d'accueil qui est aussi un guide de bonnes pratiques, annexé à cette charte.



M'impliquer dans le fonctionnement opérationnel d'Enfance Libre à hauteur de mes possibilités, et selon mes compétences. L'association ne doit son efficacité qu'à ses membres, et il est indispensable que chacun.e apporte d'une manière ou d'une autre sa pierre à l'édifice de l'action collective.



Si tu es dans le parcours d'intégration pour devenir résistant.e et que tu es d'accord avec tout ce qui a été mentionné dans cette charte, nous sommes heureux.ses de t'accueillir parmi les résistants d'Enfance Libre!

Bienvenue !

Merci d'indiquer la mention "Lu et approuvé" et de signer dans le cadre ci-contre :

Fait à

le .../.../.....